

26^e FESTIVAL DE LA SCULPTURE ET DU MARBRE DE SAINT-BÉAT

(Du 11 juillet au 1^{er} août 2026)

Offres de stages

Dans le cadre du 26^e Festival de la sculpture et du marbre de Saint-Béat, l'association MARBRE ET ARTS organise des stages de sculptures sur pierre, marbre et bronze.

Ils offrent une immersion complète dans l'univers du volume et de la matière. Encadrés par des artistes professionnels, ils permettent à chaque participant, débutant ou confirmé, de développer son geste artistique tout en réalisant une œuvre personnelle.

Calendrier des stages

Stages	Encadrants	Dates
Marbre	Serge Sallan	Lundi 13 au vendredi 17 juillet inclus.
	Nicolas Viry	Lundi 20 au vendredi 24 juillet inclus.
Pierre	Karl Lefebvre	Lundi 27 au vendredi 31 juillet inclus.
Bronze	Ousmane Dermé	Dimanche 12 au mardi 21 juillet inclus
Sculpture et méditation	Franck Collin	Lundi 27 au vend. 31 juillet (matin) inclus.

Pour de plus amples informations, vous retrouverez une présentation de chacun des stages ci-dessous.

Présentation des offres de stage

Stages de marbre : de la roche métamorphique à l'œuvre

Destiné aux amateurs et aux sculpteurs souhaitant approfondir leur pratique, ce stage offre une immersion dans le travail du marbre, une matière exigeante qui allie résistance et finesse. À l'aide d'outils contemporains, les participants explorent les différentes étapes de la sculpture, de l'ébauche aux finitions. L'accompagnement permet d'aborder le rapport aux volumes, les jeux de textures et les contrastes, tout en laissant place à l'expression personnelle.

Encadrants des stages de marbre

Serge Sallan – La sculpture en taille directe, un dialogue avec la matière

Sculpteur passionné, Serge Sallan a découvert son art grâce à Antoine Alos, qui lui a enseigné les bases de la taille directe. Depuis, il façonne marbre, granit, bois et terre, abordant chaque œuvre sans croquis préalable, dans une communion avec la matière. Travaillant aussi bien des blocs monumentaux que de petits cailloux, il laisse libre cours à son imagination pour créer des formes humaines, des visages, des animaux ou encore des œuvres symboliques.

Du lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet inclus, Moulin des Arts.

Nicolas Viry – La maîtrise du marbre au service de la figure humaine

Formé à l'école du marbre de Carrare, Nicolas Viry est un sculpteur passionné par la grande tradition figurative, inspiré par les maîtres italiens et français tels que Michel-Ange, Canova et Rodin. Son travail, précis et raffiné, s'exprime à travers la pierre, le bois et le bronze, avec une prédilection pour la figure humaine. Après plusieurs années en Italie, où il a perfectionné son art dans les prestigieux ateliers de Carrare et Pietrasanta, il revient en France en 2019 et met son savoir-faire au service du patrimoine sculpté et de la transmission. Son stage permettra aux participants d'explorer la sculpture sur marbre, en alliant rigueur technique et sensibilité artistique, dans une approche immersive et exigeante.

Du lundi 20 au vendredi 24 juillet inclus, Moulin des Arts.

Matériel et outillage

Le stagiaire doit avoir une **expérience préalable** dans l'utilisation de machines électroportatives (meuleuses, disqueuses). Si vous n'avez jamais sculpté, nous vous conseillons de débiter par un stage de pierre.

L'association fournit un petit bloc de marbre de Saint Béal. L'outillage est mis à disposition de manière collective et individuellement en fonction de l'avancement et des besoins de chacun, **sur l'appréciation du maître de stage.**

L'outillage comprend

- Outillage manuel : outils de traçage, massettes et pointerolles.
- Outillage pneumatique : marteaux pneumatiques, ciseaux avec emmanchement

pneumatique.

- Outillage électrique : rallonges électriques, disques 125 mm, disques diamantés de découpe, disques diamantés de surfacage, flasques à scratch, disques abrasifs de différents grains.
- En cas de besoin, un outillage complémentaire pourra être mis à disposition sur l'appréciation du maître de stage : meuleuses droites pneumatiques, meules en carbure de silicium et fraises diamantées, disques diamantés incurvés.

À partir de 18 ans

Prix : 360 €

Durée : 5 jours

Nombre de participants par session : 6

Stage de sculpture sur pierre : initiation au volume et à la taille directe

Idéal pour s'initier à la sculpture et au travail du volume, ce stage se concentre sur la pierre tendre de Thénac, adaptée aux débutants et aux amateurs de techniques traditionnelles.

La première journée est consacrée au modelage en argile pour les novices ou ceux sans maquette, facilitant ainsi la compréhension des formes avant de passer à la taille. Les jours suivants, les participants sculptent leur pièce en taille directe, explorant le geste, la matière et les outils manuels ancestraux. Chacun bénéficie d'un accompagnement technique et artistique dans une approche progressive et personnalisée. L'objectif est d'appréhender les volumes avec sensibilité et liberté, tout en développant un regard affiné sur la sculpture.

Du lundi 27 au vendredi 31 juillet inclus, Moulin des Arts.

Encadrant du stage de pierre

Karl Lefebvre – La sculpture comme respiration

Sculpteur depuis plus de vingt ans, Karl Lefebvre puise son inspiration dans la matière brute pour en révéler toute la puissance et la finesse. Spécialiste de la pierre, il vous guidera dans l'exploration du marbre, un matériau exigeant qui requiert patience et précision. Entre abstraction et figuration, il invite à un dialogue intime avec la matière, à travers un travail à la fois instinctif et maîtrisé. Son approche pédagogique repose sur l'expérimentation et l'écoute, permettant à chacun de trouver son propre langage sculptural. Un stage pour appréhender la dureté du marbre et en libérer toute la lumière.

Matériel et outillage

L'association fournit un bloc de pierre de Thénac de 20 cm x 30 cm x 40 cm environ. L'outillage est mis à disposition de manière collective et individuellement en fonction de l'avancement et des besoins de chacun, sur l'appréciation du maître de stage. Il comprend : des auges de rangement, outils de traçage, massettes, ciseaux à pierre, râpes, rifloirs, papier de verre.

À partir de 15 ans
Prix : 260 €
Durée : 5 jours
Nombre de participants : 8

Stage de sculpture en bronze : de la cire au métal

Ce stage propose une initiation à la sculpture en bronze par la technique de la cire perdue. Les participants découvrent chaque étape du processus, du modelage en cire aux finitions du métal. Dans un premier temps, ils réalisent un modèle en cire, en travaillant formes et détails. Une fois la sculpture finalisée, ils préparent le moulage en vue de la fonte. Après la coulée du bronze, les stagiaires apprennent les étapes de finition : démoulage, nettoyage, ciselure et application d'une patine.

Ce stage s'adresse aux débutants comme aux initiés souhaitant explorer cette technique et réaliser une sculpture personnelle. L'accompagnement permet d'aborder les bases essentielles de cette technique, tout en laissant place à l'expérimentation.

Du dimanche 12 juillet au mardi 21 juillet inclus, Moulin des Arts.

Encadrant du stage de bronze

Ousmane Dermé – Entre tradition et élégance du mouvement

Originaire du Burkina Faso, pays où la fonderie du bronze à la cire perdue est un savoir-faire ancestral, Ousmane Dermé maîtrise chaque étape du processus de fonte, réalisant ses œuvres de bout en bout dans son atelier du sud de la France.

Son travail s'ancre dans une approche où la simplicité des lignes met en valeur l'équilibre des formes et la force du matériau. Formé à la fonderie d'art traditionnelle, il transmet lors de ce stage les subtilités du modelage de la cire, du moulage et de la patine, offrant aux participants une approche complète du bronze. À travers un accompagnement technique et artistique, il invite à explorer cette matière exigeante, entre rigueur du geste et liberté de création.

Matériel et outillage

L'association fournit un bloc de cire de 500 g maximum, le bronze et la patine. **La patine proposée sera uniquement marron ou noire.**

L'outillage est mis à disposition de manière collective et individuellement en fonction de l'avancement et des besoins de chacun, **sur l'appréciation du maître de stage.** Il comprend : des outils manuels de modelage, des marteaux, ciselets, pinces et tenailles et des outils électroportatifs (disqueuses 125 mm, meuleuses droites et ponceuses à bandes). **L'outil Dremel n'est pas fourni** mais le stagiaire peut faire usage de son outillage personnel.

À partir de 18 ans
Prix : 450 €
Durée : 10 jours
Nombre de participants : 8

Sculpture, Nature et Méditation : Un dialogue entre matière, nature et soi

Une immersion où la transformation de la matière s'accompagne d'une exploration intérieure. Ce stage allie glanage en nature, pratiques méditatives et sculpture en taille directe pour une création intuitive et libre.

Dans un premier temps, l'observation et le contact avec l'environnement permettent de choisir les matières à sculpter, en ressentant leurs textures, couleurs et formes. La méditation favorise une connexion profonde à soi et à la matière, ouvrant un espace d'inspiration sans limite. Ensuite, l'atelier devient un lieu d'expérimentation où la sculpture prend forme à travers le geste et l'intuition, sans croquis préalable. Accompagné techniquement et artistiquement, chacun est invité à suivre son propre élan créatif. Un temps de partage clôture le stage, offrant à chacun l'opportunité d'exprimer son cheminement et d'échanger sur l'expérience vécue.

Du lundi 27 au vendredi 31 juillet (matin) inclus.

À partir de 18 ans
Prix : 320 €
Durée : 4,5 jours
Nombre de participants : 6

Encadrant du stage

Franck Collin – Sculpter la nature, méditer la matière

À la croisée de l'art et de la spiritualité, Franck Collin façonne bois pétrifiés, marbres et granits glanés au fil de ses voyages. Inspiré par la nature et la méditation, il sculpte en suivant les formes déjà inscrites dans la matière, révélant l'empreinte du temps et l'élan du vivant. Son approche intuitive et sensorielle invite à une véritable immersion dans la matière, où l'écoute intérieure guide le geste. Lors de ce stage, il proposera une expérience unique mêlant sculpture et méditation, permettant à chacun d'explorer son lien à la matière et à soi-même. Un voyage artistique et intérieur, au cœur du bois, de la pierre et de l'instant présent.

Déroulé du stage

Jour 1 : Immersion dans la nature et sélection des matériaux.

- Présentation du stage et de son déroulé.
- Exploration d'un espace naturel (carrières abandonnées, carrières en activité sous autorisation, forêt...) afin de découvrir les matières brutes disponibles.
- Séances de méditation guidées axées sur les sensations : toucher, sons, odeurs, respiration.
- Choix intuitif des matériaux à sculpter (marbre, pierre, bois selon les disponibilités).
- Retour à l'atelier et partage des trouvailles et ressentis de la journée.

À prévoir : pique-nique, équipement de marche, sac à dos pour ramener les matériaux glanés.

Jours 2 à 4 : Création et sculpture

- Installation dans l'atelier de sculpture du château de Saint-Béat.
- Méditation et visualisation pour entrer en connexion avec la matière choisie.
- Exploration de la forme : esquisses, modelage en argile ou observation directe.
- Début de la sculpture avec un accompagnement technique et artistique adapté à chaque participant.
- Possibilité de travailler sur une ou plusieurs pièces pour jouer avec les matières et couleurs.
- Fin de chaque journée : temps d'échange sur le processus créatif et les ressentis.

Jour 5 (matin) : Finalisation et partage

- Dernières finitions et mise en valeur des œuvres sculptées.
- Temps de présentation pour ceux qui le souhaitent : exprimer son cheminement, partager son expérience et découvrir celle des autres.
- Clôture du stage avec un moment d'échange collectif.

**

Pour l'ensemble des stages, les équipements personnels de protection ne sont pas fournis (type lunettes, protections auditives, masques, gants, tablier, etc.).

26^e FESTIVAL DE LA SCULPTURE ET DU MARBRE DE SAINT-BÉAT

(Du 11 juillet au 1^{er} août 2025)

CONVENTION DE STAGE

Art. 1 – Les horaires des stages : 9h à 12h et 14h à 17h.

Art. 2 – Le calendrier des stages

Stages	Encadrants	Dates
Marbre	Serge Sallan	Lundi 13 au vendredi 17 juillet inclus.
	Nicolas Viry	Lundi 20 au vendredi 24 juillet inclus.
Pierre	Karl Lefebvre	Lundi 27 au vendredi 31 juillet inclus.
Bronze	Ousmane Dermé	Dimanche 12 au mardi 21 juillet inclus
Sculpture et méditation	Franck Collin	Lundi 27 au vend. 31 juillet (matin) inclus.

Art. 3 – Les tarifs des stages

3.1. Pleins tarifs

Stages	Prix global	ARRHES	Solde
Pierre	260 € / personne	100 €	160 €
Sculpture et méditation	320 € / personne	110 €	210 €
Marbre	360 € / personne	120 €	240 €
Bronze	450 € / personne	200 €	250 €

3.2. - Tarifs adhérents

Stages	Prix global	ARRHES	Solde
Pierre	220 € / personne	100 €	120 €
Sculpture et méditation	300 € / personne	100 €	200 €
Marbre	320 € / personne	110 €	210 €
Bronze	400 € / personne	150 €	250 €

Art. 4 – L’adhésion à l’association

Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à l’association Marbre et Arts. Cette adhésion vous engage à respecter ses statuts et à vous acquitter de la cotisation de 20€. Au regard des statuts (article 7), vous pouvez être soit **un membre...** :

...**actif** : il s’investit dans les actions menées par l’association, s’acquitte du paiement d’une cotisation (20€) et a le droit de vote à l’assemblée générale.

...**de soutien** : il soutient l’association en s’acquittant de sa cotisation. Il n’a pas le droit de vote à l’assemblée générale.

Art. 5 – Les modes de règlement

Deux chèques devront être libellés à l’ordre : **association Marbre et Arts**.

Ils devront être envoyés lors de l’inscription. Le chèque d’arrhes sera aussitôt encaissé, le chèque du solde ne le sera que lorsque le stagiaire débutera son stage.

Il est également possible de **régler par virement bancaire**. Pour ce faire, merci de l’indiquer lors de votre inscription. **Lorsque vous recevrez la confirmation de votre inscription et uniquement à ce moment-là**, nous vous indiquerons la marche à suivre pour effectuer les virements bancaires. Tout versement effectué sans l’accord des organisateurs ne vaut pas pour inscription.

Art. 6 – L’inscription

Les demandes d’inscription sont adressées par courrier postal à la personne référente des stages. Vous trouverez son adresse postale à la fin du bulletin d’inscription ci-dessous. Merci de bien vouloir respecter cette condition afin d’assurer le bon traitement des dossiers.

Les inscriptions étant limitées, elles seront enregistrées dans l’ordre de réception des **dossiers complets**.

Un **dossier complet** se compose du **bulletin d’inscription dûment complété et signé**, **du moyen de règlement** (les chèques d’arrhes et du solde sont à envoyer par voie postale) et **d’une copie de votre attestation de responsabilité civile**. **Merci de veiller à la période de validité de votre attestation**. En l’absence de l’une de ces pièces, votre inscription sera mise en attente jusqu’à sa régularisation.

Un courriel vous sera adressé pour vous confirmer votre inscription. En l'absence de cette confirmation vous n'êtes pas considéré comme inscrit.

Art. 7 – L'annulation

En cas d'annulation à l'initiative du stagiaire, les chèques d'arrhes ne seront pas restitués sauf cas de raison majeure.

L'association se réserve le droit d'annuler le stage en cas de force majeure ou si le nombre de participants n'est pas atteint. Le montant des arrhes sera alors entièrement et immédiatement remboursé.

Art. 8 – Le lieu des stages

Les stages ont lieu dans la commune de S^t-Béat-Lez dans un lieu à l'abri des intempéries, qui sera déterminé par les organisateurs du Festival.

Art. 9 – Lors du stage

9.1. – Les matériaux, l'outillage et les équipements

L'association fournit les matériaux nécessaires et met l'outillage à disposition des participants. **Les stagiaires sont responsables de l'outillage qui leur a été remis.** De ce fait, nous vous demandons d'en prendre le plus grand soin et de bien respecter les consignes données par le maître de stage. À la fin de chaque journée, nous vous demandons de bien vouloir nettoyer votre zone de travail et outillage, puis remettre les outils au maître de stage.

STAGES	Les outils mis à disposition	Les équipements non fournis*
Pierre	Auges de rangement, outils de traçage, massettes, ciseaux à pierre, râpes, rifloirs, papier de verre.	Équipements personnels de protection (lunettes, masques, gants, tablier, protection auditive, chaussures fermées).
Marbre	Outillage manuel : outils de traçage, massettes et pointerolles. Outillage pneumatique : marteaux pneumatiques, ciseaux avec emmanchement pneumatique. Outillage électrique : rallonges électriques, disquieuses 125 mm, disques	Équipements personnels de protection (lunettes, masques, gants, tablier, protection auditive, chaussures fermées).

	diamantés de découpe, disques diamantés de surfaçage, flasques à scratch, disques abrasifs de différents grains.	
Bronze	Outils manuels de modelage, des marteaux, ciselets, pinces et tenailles, et des outils électroportatifs tels que disqueuses 125 mm, meuleuses droites et ponceuses à bandes.	Équipements personnels de protection (masques, gants, tablier). L'outil Dremel n'est pas fourni.

***Pour rappel :** Les équipements personnels de protection type lunettes, masques, gants, etc. sont à la charge des stagiaires (non fournis par l'association).

9.2. – Les consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité indiquées ci-dessous peut remettre en cause la participation du stagiaire sur simple décision du maître de stage.

Le stagiaire s'engage à :

- Positionner le matériau utilisé de façon stable et maintenir la zone de travail propre et dégagée.
- Porter des vêtements de travail ajustés au corps et les cheveux attachés.
- Rester vigilant et maître de ses gestes, et dans ce but, effectuer des pauses régulières.
- Porter les équipements de protection individuelle appropriés.
- Contrôler l'état de l'outillage avant de l'utiliser avec l'assistance du maître de stage et ne jamais retirer les dispositifs de protection existants.
- Manipuler l'outillage et les machines avec soin, éviter tout choc et toute chute, et ne pas endommager le cordon électrique.
- Tenir l'outil fermement mais sans exercer de pression excessive, ni provoquer de surchauffe.
- Débrancher l'alimentation électrique des machines avant d'en modifier l'équipement.
- En cas de projection d'étincelles, de vibrations ou de bruit inhabituels, éteindre la machine et prévenir le maître de stage.
- Contrôler régulièrement l'état de l'outillage ; en cas de surchauffe, le laisser refroidir et le signaler au maître de stage.
- Signaler toute détérioration de l'outillage au maître de stage.

Consignes spécifiques à l'utilisation de la disqueuse 125 mm (stage de marbre) :

- Vérifier que le disque est en bon état, bien monté et bloqué sur son axe.

- Démarrer le moteur avant de mettre le disque en contact avec le marbre.
- Éteindre le moteur après avoir retiré le disque du bloc de marbre, et attendre que le disque arrête de tourner et poser la disqueuse sans appui sur le disque.
- Demander l'assistance du maître de stage pour changer de disque et en assurer le montage et le démontage.
- Utiliser le disque diamanté de découpe uniquement pour des coupes droites.
- Donner un mouvement lent et régulier à la machine pendant son utilisation.
- Le disque doit rentrer dans le marbre sans avoir besoin de forcer dessus. Si ce n'est pas le cas, affûter le disque en réalisant quelques coupes sur un matériau abrasif (grès ou parpaing).
- Régler la vitesse de la disqueuse de façon appropriée : vitesse rapide pour les disques diamantés, et vitesse lente pour les disques abrasifs.
- Ne jamais utiliser un disque voilé ou fissuré.
- Passer la disqueuse à la soufflette et la faire tourner dans le vide régulièrement (au moins 4 fois par jour).
- Appliquer les consignes d'utilisation du maître de stage.

9.3. – Les réalisations des stagiaires

Il est vivement conseillé que chaque stagiaire réalise un croquis et/ou une maquette sur le thème de son choix **avant son stage**. Les photographies ou les reproductions d'œuvres existantes ne sont pas recommandées.

Chaque stagiaire réalise **une seule et unique pièce** durant son stage.

Les stagiaires récupèrent obligatoirement leur réalisation, qu'elle soit terminée ou non, à la fin du stage.

Art. 10 – L'hébergement et la restauration

Pour l'hébergement et la restauration, nous vous conseillons de prendre attache auprès de l'Office de Tourisme Pyrénées 31 au **05.61.79.21.21** ou à l'adresse e-mail suivante : info@pyrenees31.com

Vous pouvez également vous tourner vers les campings, les gîtes, les maisons d'hôtes à proximité ou bien trouver un logement via des sites de réservation comme Airbnb, Booking.com, etc.

Art. 11 – La responsabilité et l’engagement du stagiaire

Le stagiaire dégage l’association et le maître de stage de toute responsabilité en cas d’accident, de vol ou de tout autre dommage causé par lui-même ou par autrui.

Le stagiaire devra être en possession d’une assurance responsabilité civile valide, dont il devra envoyer une copie lors de son inscription.

En participant aux stages du Festival, le stagiaire s’engage au respect des valeurs de l’association fondées sur la bienveillance, le respect d’autrui, la convivialité et le partage autour de la création artistique. En cas de non-respect, les organisateurs se réservent le droit de mettre un terme immédiat à la participation du stagiaire et de ne plus l’accepter.

26^{ème} FESTIVAL DE LA SCULPTURE ET DU MARBRE DE SAINT-BÉAT

(Du 11 juillet au 1^{er} août 2026)

DOSSIER D'INSCRIPTION

Identité et coordonnées du stagiaire

PRÉNOM :

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

N° DE TÉL. :

E-MAIL :

Inscription

Je demande mon inscription au stage suivant, qui se déroulera lors du Festival du marbre et de la sculpture de Saint-Béat-Lez. Veuillez cocher la case correspondante :

- Stage de bronze - encadré par Ousmane Dermé, du 12 au 21 juillet inclus.
- Stage de marbre - encadré par, Serge Sallan, du 13 au 17 juillet inclus.
- Stage de marbre - encadré par, Nicolas Viry, du 20 au 24 juillet inclus.
- Stage de pierre - encadré par Karl Lefebvre, du 27 au 31 juillet inclus.
- Stage sculpture et méditation - encadré par Franck Collin, du 27 juillet au vendredi 31 juillet (matin) inclus.

Règlements et responsabilité civile

- **Règlement par chèque** : je joins un **chèque d'arrhes** d'un montant deeuros et un **chèque du solde** d'un montant deeuros.
- **Règlement par virement bancaire** : une fois l'inscription validée, l'arrhes devra faire l'objet d'un virement bancaire. Le solde sera réglé le premier jour du stage.

Adhésion

Vous n'êtes en aucun cas tenu d'adhérer à l'association, ceci est un simple rappel.

Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à l'association Marbre et Arts. Cette adhésion vous engage à respecter ses statuts et à vous acquitter de la cotisation de 20€. Au regard des statuts (article 7), vous pouvez être soit un membre... :

- ...actif : il s'investit dans les actions menées par l'association, s'acquitte du paiement d'une cotisation (20 €) et a le droit de vote à l'assemblée générale.
- ...de soutien : il soutient l'association en s'acquittant de sa cotisation. Il n'a pas le droit de vote à l'assemblée générale.

Si vous souhaitez adhérer, merci de cocher si vous devenez un membre actif ou passif et de préciser le moyen de règlement de votre cotisation (chèque ou virement).

Moyen de règlement :

- Déjà adhérent et membre
- Ne souhaite pas devenir adhérent.

Ainsi qu'une **copie de mon assurance responsabilité civile valide.**

- Envoi par voie postale.
- Envoi dématérialisé par e-mail.

Je déclare avoir pris connaissance de la convention de stage et je m'engage à m'y conformer sans réserve.

Fait à

le

Signature :

Votre dossier complet (bulletin d'inscription dûment complété et signé, moyen de règlement, copie de l'attestation de responsabilité civile valide) **est à envoyer à l'adresse postale suivante. Tout dossier ne respectant pas ces conditions ne sera pas traité.**

M^{me} Andréa CALESTROUPAT
16 Rue des Saules, App^t 206
31400 TOULOUSE

Pour rappel :

Un e-mail ou un courrier vous sera adressé pour vous confirmer votre inscription. En l'absence de cette confirmation vous n'êtes pas inscrit. S'il manque une pièce du dossier, votre inscription sera mise en attente.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre candidature. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à : info@marbre-et-arts.fr